

MEDIAPART

INTERNATIONAL

La CPI ouvre une enquête après les révélations de Mediapart

6 OCTOBRE 2017 | PAR FABRICE ARFI ET STÉPHANIE MAUPAS

La Cour pénale internationale a annoncé l'ouverture d'une enquête interne, affirmant prendre « très au sérieux » les informations mises au jour par Mediapart et l'EIC sur une série de dysfonctionnements majeurs. « L'inquiétude me gagne », confie la procureure en poste, Fatou Bensouda.

Une semaine après les premières révélations de Mediapart et de ses partenaires de l'European Investigative Collaborations (<https://eic.network/>) (EIC) sur les dysfonctionnements de la Cour pénale internationale (CPI), le bureau de la procureure a annoncé dans un communiqué (<https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=171005-stat-otp&ln=fr>), vendredi 6 octobre, l'ouverture d'une enquête interne, affirmant prendre « très au sérieux » les informations mises au jour. « L'inquiétude me gagne », a même confessé la procureure en chef de la CPI, Fatou Bensouda.

Elle a également assuré avoir « déjà pris des mesures de précaution pour protéger les intérêts de la Cour ». Selon nos informations, Florence Olara, chargée de « l'information publique » au sein du bureau de la procureure, autrement dit une porte-parole, a été suspendue de facto. Une procédure formelle est en cours. Cette fonctionnaire est soupçonnée d'avoir perçu des rémunérations secrètes pour pousser un dossier.



LES
\$ECRETS
DE LA
COUR

Mediapart et l'EIC avaient révélé

(https://www.mediapart.fr/journal/international/021017/conflits-d-interets-et-remunerations-cachees-la-cour-penale-internationale?page_article=1) comment Florence Olara a, sous une fausse identité, travaillé en 2015 contre une rémunération cachée pour un riche banquier d'affaires new-yorkais afin de pousser à la CPI le dossier de la cause des Yézidis, une minorité confessionnelle violemment ciblée par l'État islamique en Irak.



Luis Moreno Ocampo et Fatou Bensouda, procureurs de la CPI, en juin 2012, à La Haye. © Reuters

Sollicitée par l'intermédiaire de l'ancien procureur de la CPI, Luis Moreno Ocampo, reconverti depuis dans les affaires, Florence Olara avait notamment proposé ses services à 8 000 dollars (5 000 furent finalement versés) pour l'organisation d'une conférence de presse sur les marches de la CPI, à La Haye. Opération délicate et quelque peu ridicule : Olara a dû agir sous un nom d'emprunt, ayant conscience de la situation de – au minimum – conflit d'intérêts dans laquelle elle se trouvait. Le tout sur le dos de crimes de masse.

Olara a catégoriquement démenti ces informations, pourtant reconnues par l'homme d'affaires qui l'a rémunérée, le banquier new-yorkais Kerry Propper. Florence Olara est l'une des deux fonctionnaires de la CPI visées par l'enquête interne qui vient d'être ouverte.

Au-delà du cas Olara, l'opération journalistique internationale Les Secrets de la Cour

(<https://www.mediapart.fr/journal/international/dossier/notre-dossier-les-secrets-de-la-cour>) dévoile depuis une semaine, grâce à la fuite de 40 000 documents confidentiels obtenus par Mediapart et analysés par l'EIC, une série de dysfonctionnements majeurs au sein de la CPI, pour la plupart en lien avec son premier procureur, Luis Moreno Ocampo (2003-2012).

Ceux-ci ont d'abord concerné les pratiques offshore du procureur Ocampo

(<https://www.mediapart.fr/journal/international/290917/cour-penale-internationale-le-procureur-avait-des-societes-offshore>), qui a géré depuis son bureau de La Haye des sociétés implantées au Panama et dans les îles Vierges britanniques, deux des pires paradis fiscaux au monde. « Mon salaire [à la CPI] n'était pas suffisant », a répondu sans rougir le magistrat star et ami des stars, qui percevait alors 150 000 euros par an, non imposables.

L'opération Les Secrets de la Cour a aussi mis au jour un document confidentiel de la diplomatie française

(<https://www.mediapart.fr/journal/international/051017/proces-gbagbo-les-preuves-d-un-montage>) montrant que le procureur Ocampo avait demandé, en avril 2011, de garder prisonnier le président de la Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo. Or il n'existait à cette date ni mandat d'arrêt ni même enquête de la CPI. Ou comment un procureur international, normalement indépendant et impartial, s'est fait l'instrument consentant d'un règlement de comptes aux airs de Françafrique, en marge de tout cadre procédural et au bénéfice exclusif d'une partie. À savoir l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara, « installé » à la tête du pays par la France, selon les propres mots de Nicolas Sarkozy.

LIRE AUSSI

Notre dossier: Les secrets de la Cour (<https://www.mediapart.fr/journal/international/dossier/notre-dossier-les-secrets-de-la-cour>)

PAR FABRICE ARFI (<https://www.mediapart.fr/biographie/fabrice-arfi>)

Cour pénale internationale: le procureur avait des sociétés offshore (<https://www.mediapart.fr/journal/international/290917/cour-penale-internationale-le-procureur-avait-des-societes-offshore>)

PAR FABRICE ARFI (<https://www.mediapart.fr/biographie/fabrice-arfi>) ET SVEN BECKER (DER SPIEGEL)

Le business du crime de guerre (<https://www.mediapart.fr/journal/international/290917/le-business-du-crime-de-guerre>)

PAR STÉPHANIE MAUPAS (<https://www.mediapart.fr/biographie/stephanie-maupas>) ET HANNEKE CHIN-A-FO (NRC)

Conflits d'intérêts et rémunérations cachées à la Cour pénale internationale (<https://www.mediapart.fr/journal/international/021017/conflits-d-interets-et-remunerations-cachees-la-cour-penale-internationale>)

PAR STÉPHANIE MAUPAS (<https://www.mediapart.fr/biographie/stephanie-maupas>) ET HANNEKE CHIN-A-FO (NRC)

Crimes contre l'humanité au Kenya: l'incroyable double jeu du procureur de la CPI (<https://www.mediapart.fr/journal/international/041017/crimes-contre-l-humanite-au-kenya-l-incroyable-double-jeu-du-procureur-de-la-cpi>)

PAR STÉPHANIE MAUPAS (<https://www.mediapart.fr/biographie/stephanie-maupas>)

Procès Gbagbo: les preuves d'un montage (<https://www.mediapart.fr/journal/international/051017/proces-gbagbo-les-preuves-d-un-montage>)

PAR FANNY PIGEAUD (<https://www.mediapart.fr/biographie/fanny-pigeaud-0>)

L'enquête de Mediapart et l'EIC a par ailleurs dévoilé les juteuses missions du même Ocampo

(<https://www.mediapart.fr/journal/international/290917/le-business-du-crime-de-guerre>) qui, après avoir quitté la Cour et moyennant le versement de 750 000 dollars d'honoraires, s'est employé à conseiller des dignitaires libyens afin que ceux-ci ne se retrouvent pas devant la CPI pour des crimes qui auraient été commis par les troupes du maréchal Haftar dans l'après-guerre en Libye.

Dans cette enquête, il est apparu qu'une fonctionnaire actuellement en poste à la CPI, Jennifer Schense (chargée de la coopération au bureau de la procureure), avait fait fuiter, via Ocampo, des informations confidentielles de la Cour susceptibles d'intéresser des suspects libyens de crimes de guerre. Jennifer Schense est, selon toute vraisemblance, la seconde fonctionnaire de la CPI ciblée par l'enquête interne ouverte après les révélations des Secrets de la Cour.

Dans son communiqué, la procureure de la CPI Fatou Bensouda s'est employée à prendre le plus de distance possible avec son prédécesseur, afin de circonscrire l'incendie. Une position compliquée : Bensouda fut pendant huit ans l'adjointe d'Ocampo, qui a incarné pendant près d'une décennie le visage de la justice internationale.

Fatou Bensouda affirme que depuis sa prise de fonctions en 2012, son bureau n'a pris « aucun contact avec [...] Ocampo, sollicité aucun conseil de sa part ni collaboré avec lui au sujet des situations ou des affaires traitées ». « J'ai moi-même été très claire à ce sujet avec M. Ocampo par le passé et je lui ai demandé, sans aucune équivoque, de s'abstenir de toute déclaration ou activité publique susceptible, en vertu de ses anciennes fonctions à la tête du Bureau, d'être perçue comme une ingérence dans les activités de celui-ci ou une atteinte à sa réputation », a ajouté la procureure.

MOTS-CLÉS

COUR PÉNALE INTERNATIONALE • FATOU BENSoudA • FLORENCE OLARA • JENNIFER SCHENSE • LES SECRETS DE LA COUR • LUIS MORENO OCAMPO

L'opération journalistique Les Secrets de la Cour est le fruit de six mois d'enquête, menée par huit médias internationaux membres de l'European Investigative Collaborations (<https://eic.network/>) (EIC). Plus de 40 000 documents confidentiels – câbles diplomatiques, éléments bancaires, correspondances diverses, etc. – ont été obtenus par Mediapart et analysés par l'EIC. Ils permettent, pour la première fois, de jeter une lumière crue sur certaines pratiques de la Cour pénale internationale (CPI), basée à La Haye, aux Pays-Bas.



Stéphanie Maupas, qui a participé pour Mediapart à l'enquête, est une journaliste indépendante spécialisée dans les questions de justice internationale.

Outre Mediapart, l'opération Les Secrets de la Cour rassemble Der Spiegel (Allemagne), NRC Handelsblad (Pays-Bas), The Sunday Times (Royaume-Uni), El Mundo (Espagne), Le Soir (Belgique), ANCIR (Afrique du Sud), Nacional (Serbie) et The Black Sea, un média en ligne créé par le Centre roumain pour le journalisme d'investigation, qui couvre l'Europe de l'Est et l'Asie centrale.